

**1) Êtes-vous favorable à ce que la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales relèvent d'une gestion publique en régie d'agglomération.**

*Nous sommes pleinement favorables à une régie publique concernant la gestion de l'eau. Cela figure dans nos propositions pour le prochain mandat. Nous pensons que les élus doivent reprendre la main et que la gestion des biens communs ne peut être assurée dans de bonnes conditions par des entreprises privées qui n'ont pas pour objectif la qualité du service public mais les profits des actionnaires. Ainsi, à Palaiseau, à la suite de travaux de voirie, des maisons jusqu'alors raccordées au tout à l'égout ne le sont plus et leurs habitants ignorent que leurs eaux usées se déversent dans l'Yvette.*

*La ressource en eau ainsi que les services qui en assurent la gestion doivent échapper à toute logique marchande et de profit.*

*L'exemple des collectivités qui ont fait ce choix montre clairement une baisse du coût pour les usagers de près d'1/3 et une amélioration de l'entretien du réseau.*

*Une régie publique permet une plus grande implication des usagers, ce qui correspond à nos valeurs de démocratie.*

2)

**A) Quelles sont vos propositions pour garantir une gestion publique, transparente, durable et équitable de l'eau sur le territoire ?**

*Nous nous appuyerons d'abord et avant tout sur la démocratie et des actions citoyennes sans négliger, si besoin est, les actions juridiques.*

*Nous exigerons la transparence concernant les contrats passés, les études en cours, les rapports annuels de DSP. Nous mettrons tous ces éléments entre les mains des habitants pour qu'ils s'impliquent dans l'action pour une gestion publique. C'est leur action qui permettra de débloquer la situation auprès de l'ensemble des élus en faveur d'une régie publique.*

*Nous proposerons également une tarification sociale, responsable et solidaire de l'eau avec un coût progressif. Chacun.e doit pouvoir accéder à l'eau indispensable à ses besoins à un coût dérisoire, voire gratuitement pour les premiers m<sup>3</sup> indispensables. L'augmentation progressive des m<sup>3</sup> suivants aura pour but de limiter la consommation d'eau non indispensable pour ménager les ressources en eau. La gratuité est un élément pour une non marchandisation de l'eau.*

**B) Êtes-vous prêt à soutenir les mobilisations citoyennes qui pourraient s'exprimer dans votre commune en faveur d'un tel mode de gestion ?**

*La raison d'être de notre liste est d'agir en faveur de la démocratie directe. Il va donc de soi que le soutien aux actions des citoyens fait partie de notre ADN. Parmi nos propositions figurent d'ailleurs la valorisation des initiatives populaires et citoyennes ainsi que l'organisation de référendums d'initiative citoyenne pour les projets locaux. On peut imaginer que cela pourrait concerner la gestion publique de l'eau.*

**C) Êtes-vous prêt à agir, par vos interventions et par vos votes, au sein du conseil communautaire, pour favoriser les décisions en ce sens ?**

*Quelle est la raison d'être d'un conseiller communautaire si ce n'est de défendre le plus efficacement possible les idées auxquelles il croit ? Rester passif et se taire ne fait pas partie de notre programme. Nous militons pour le ré-engagement des communes au sein de la communauté d'agglomération pour des décisions dans l'intérêt des citoyen.nes. Ce réengagement est au premier chef de la responsabilité des élus communautaires. Alors, oui, nous interviendrons et agirons pour des décisions en faveur d'une gestion publique en régie d'agglomération.*